Autonomie, insertion, protection de l'enfance et des familles : le Département protège les personnes vulnérables. Plus de 3 000 agents et salariés y œuvrent quotidiennement au service des habitants de la Loire. Le Département aménage le territoire, planifie et construit des infrastructures tant en milieu urbain que rural. Il gère les collèges, investit dans des sociétés d'économie mixte et préserve les espaces naturels sensibles. Enfin, le Département est le financeur indispensable de la vie locale, associative, agricole ou publique. Collectivité garante de l’équité pour tous, il est au cœur même du service public.

Avec son nouveau projet Loire Administration 2030, construit progressivement, en lien avec les agents, nous bâtissons un Département innovant, performant, accessible et attractif pour ses agents.

**Le Département de la Loire** recrute au sein du Pôle aménagement et développement durable, pour la Direction du patrimoine routier, de l'entretien et de l'exploitation (DPREE), Service ouvrages d'art (SDOA), un

**Responsable du service ouvrages d’art (h/f)**

**Ingénieur territorial – Catégorie A – Réf : 23/05772**

**Contexte :**

La DPREE pilote l’ensemble des activités d’entretien et de maintien en état du réseau routier départemental. Le SDOA intervient en termes de pilotage de la politique Ouvrages d’Art, de programmation des travaux de grosses réparations, de programmation et de suivi des inspections détaillées, d’animation du réseau des correspondants ouvrages d’art présents dans les quatre services territoriaux départementaux (STD).  
  
**Missions :**

En tant que responsable du service, vous pilotez l’ensemble de l’activité « ouvrages d’art » départementale, encadrez le service composé de cinq personnes et pilotez la programmation et le suivi d’un budget de 3,5 à 4 M€ par an.  
Vous portez, en lien avec les techniciens du service, les projets concernant les ouvrages les plus importants et vous êtes maitre d’œuvre pour les travaux pilotés par le service.  
Vous intervenez, en appui et en tant que référent, auprès des STD pour les dossiers courants. Votre expertise est leur principale attente pour les aider dans la conduite de leurs dossiers.  
Vous animez et veillez en lien avec les STD à la réalisation des études et travaux programmés et votés par la collectivité départementale.  
Vous veillez à la bonne prise en compte des trames verte et bleue dans les études et les travaux.  
Vous assurez également le suivi et l’animation de la mise en œuvre de la politique de surveillance et d’entretien des ouvrages d’art du Département et vous proposez les évolutions éventuellement nécessaires. Vous vous appuyez pour cela sur le progiciel AREO, base de données regroupant l’ensemble des ouvrages et leurs caractéristiques, permettant la programmation et le suivi des visites et inspections ainsi que la programmation des travaux. L’interface « tablettes » permet aux correspondants de saisir les PV directement sur le terrain et d’intégrer automatiquement les photos des ouvrages à la base de données.  
Dans le cadre de ses domaines d’intervention, le SDOA monte et pilote les marchés et accords-cadres d’inspections et de réparations des ouvrages d’art.  
En fonction des thématiques, vous serez amené(e) à travailler avec l’ensemble des personnes de la direction et d’autres services et directions du pôle, ou plus ponctuellement, de façon transversale.

**Profil :**

De formation Ingénieur ou équivalent, spécialité ouvrages d’art / génie civil, vous connaissez le fonctionnement d’une collectivité et si possible, d’un Département.  
Vous maitrisez le domaine des ouvrages d’art, et notamment les méthodes de surveillance du patrimoine, le diagnostic des pathologies et les techniques de réparations.  
Votre expertise sur le comportement structurel des différents ouvrages sera appréciée.  
Vous maitrisez les techniques d’achat public et de rédaction administrative.  
Vos bonnes connaissances en matière d’environnement et d’hydraulique faciliteront la prise de poste et la reconnaissance de la part des différents intervenants.  
Vous maitrisez les outils bureautiques et êtes à l’aise avec l’appréhension de logiciels métiers.  
Il est attendu pour une bonne prise de poste des capacités d’analyse et d’organisation.  
Vous aimez travailler en réseau et en équipe dans un environnement opérationnel.

Vous êtes diplomate, disponible, réactif.ve et rigoureux.se, contactez-nous !  
Votre force de proposition sera appréciée pour toute évolution et amélioration des activités du service.

Poste à temps complet situé à Saint-Etienne.

**POURQUOI VENIR AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE ?**

Révéler vos atouts

Partager le sens du service public

Dynamiser votre parcours professionnel

Évoluer dans un environnement épanouissant et bienveillant

Veiller à favoriser l’équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle

S’épanouir dans un territoire agréable et à taille humaine

**NOS 5 ENGAGEMENTS**

Notre mission : accompagner, aider et protéger tous les ligériens dans leur quotidien.

Nos valeurs : la solidarité, le sens de l'accueil et du service.

Notre identité : nous sommes fiers d'être au service de tous et attentifs à chacun !

Notre conviction : que chaque collaborateur peut se révéler dans un contexte de travail favorable.

Notre ambition : faire progresser nos collaborateurs dans leurs compétences et dans leur parcours.

Renseignements sur le poste :

Monsieur Yves DADOLE - Directeur du Patrimoine Routier de l'Entretien et de l'Exploitation  
Mail : yves.dadole@loire.fr  
Tél. 04 77 34 44 12

Date de jury : 01/06/2023 - Après-midi

**Candidater en ligne avant le 10/05/2023 via le lien de publication**

<http://www.jobs.net/j/JOmNzoXv?idpartenaire=20024&jobdetails=true>

**Pièces à joindre à votre candidature :  
CV, lettre de motivation (merci de préciser si vous êtes titulaire de la fonction publique : et si oui, de mentionner votre grade actuel).**

*Il est rappelé que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*